LES TEMPS DE RENCONTRE DU CCAS

DESCRIPTION

Soutenir la population angevine fragilisée pour favoriser l'accès aux droits est une des priorités du CCAS d'Angers. Cela passe notamment par un travail d'interconnaissance et de coordination entre les différents acteurs sociaux du territoire. ce qui par la suite permet d'apporter des réponses plus adaptées aux besoins des usagers et une meilleure orientation des publics.

Ainsi, le CCAS organise chaque année un temps de rencontre avec l'ensemble de ses partenaires, associatifs et institutionnels, professionnels, bénévoles et élus, afin de partager les actions concrètes menées sur l'année.

Ce temps est aussi l'occasion pour les participants d'envisager de nouvelles perspectives, d'engager une construction partagée d'actions autour de problématiques rencontrées, et de valoriser l'engagement du secteur associatif et de ses bénévoles.



CONTACT

Angers,

CCAS d'Angers : 02 41 05 49 49

THÉMATIQUES

Vie de la collectivité / Partenariats entre institutions, collectivités, acteurs Solidarités et action sociale / Accès aux

REPÈRES

7,25

